



**MAIRIE  
DE LA CAPELLE-LES-BOULOGNE  
(62360)  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2020-59**

Département  
du Pas-de-Calais  
\*\*\*\*\*  
Arrondissement  
de Boulogne-Sur-Mer  
\*\*\*\*\*  
Canton  
de Boulogne Sud

L'an deux mille vingt,  
Le 18 décembre 2020 à 18 heures 30,

**Date de convocation : 14 décembre 2020  
Date d'affichage : 14 décembre 2020**

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Michel DEGREMONT, Maire.

**Nombre de conseillers**

Etaient présent(e)s : Catherine VANDEKERKHOVE, Dominique NAVET, Alain FIX, Béatrice BOULY, Bernard MOUSSAY, Michel QUANDALLE, Michèle CAFFIER, Jean DIDIER, Tatiana LECUYER, Patrick GOMEL, Sylviane CORNET, Jean-Pierre FLOUR, Marie-Françoise LECAILLE, David NOËL,

15/19

Excusé(e)s avec pouvoirs :

- Fabienne PRIMA donne pouvoir à Jean-Michel DÉGREMONT
- Emilie LISSE donne pouvoir à Michèle CAFFIER
- Betty BONNAFOUS donne pouvoir à Michèle CAFFIER
- Julien DIEU donne pouvoir à Alain FIX

4/19

Absent :

0/19

Formant la majorité des membres en exercice.  
Sylviane CORNET est nommée secrétaire de séance.

**VENTE DE LA SALLE DES CONFÉRENCE**

Monsieur le Maire rappelle aux membres présents la délibération n°2020-29 portant sur la désaffectation de la salle des Conférences et des ateliers attenants nécessaire avant une vente.

Le Crédit Agricole souhaite acquérir la salle des Conférences, le terrain et des ateliers attenants pour la somme de 150 000€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité (19 voix pour ; 0 contre)

REÇU EN PREFECTURE

Le 24/12/2020

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-062-216209080-20201218-2020\_59-DE

- Décide d'accepter la vente de la salle des Conférences, du terrain et des ateliers attenants pour la somme de 150 000€
- Donne délégation à Monsieur le maire à l'effet de signer les documents nécessaires.

Pour extrait conforme,

Le Conseil Municipal : les Membres présents,

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

La Capelle-Les-Boulogne,  
Le 18 décembre 2020  
Le Maire



Certifié et rendu exécutoire le : 25 DEC. 2020

*Le Maire*  
*Jean-Michel DEGRENOY*

*[Handwritten signature]*

The seal is identical to the one above, featuring the text "COMMUNE DE LA CAPELLE-LEZ-BOULOGNE" and "(P.-de-C.)" around a central church tower illustration. A large, stylized handwritten signature in black ink is written over the seal.

REÇU EN PREFECTURE

le 24/12/2020

Application agréée E-legalite.com